

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 24 juin 2019

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Etaient présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président
- Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents
- Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Nicolas MATT
- Procuration(s) : Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER ayant donné pouvoir à Monsieur Denis SCHULTZ, Madame Françoise BUFFET ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas MATT, Monsieur Mathieu CAHN ayant donné pouvoir à Madame Suzanne KEMPF, Monsieur Vincent DEBES ayant donné pouvoir à Madame Cécile DELATTRE, Madame Frédérique MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Madame Françoise BEY
- Excusé(s) :
- Absent(s) : Monsieur Paul HEINTZ, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur Sébastien ZAEGEL
- Rapporteur : Monsieur Bernard FISCHER

N° CD/2019/045 - 010 - Gestion Financière
Projet de budget supplémentaire et de décision budgétaire
modificative n° 1 (DM1) pour 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental décide :

- d'approuver le projet de budget supplémentaire - DM1 pour l'exercice 2019 et en arrête les chiffres définitifs du budget principal et des budgets annexes tels qu'ils figurent dans le projet présenté en annexe à la présente délibération ;
- d'attribuer au budget annexe du Service des Véhicules et des Bacs Rhénans une subvention de fonctionnement de 177 188 € ;
- pour le budget annexe du Foyer de l'enfance, de constituer une provision pour risques de 40 000 € en prévision de l'indemnisation de Comptes Epargne Temps de certains agents ;
- de garantir au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) au titre de 2019 un versement de 1 136 000 €, correspondant à une fraction du produit de la part départementale de la taxe d'aménagement, et donne délégation à la Commission Permanente pour l'approbation de la convention afférente ;
- d'attribuer à l'institut du droit local alsacien-mosellan une subvention de fonctionnement complémentaire de 3 600 € ;
- une prorogation jusqu'au 31 décembre 2019 de la convention relative à la subvention de 75 000 € attribuée à la SARL ROTT UN WISS pour la modernisation d'une structure hôtelière à Cleebourg et autorise son Président à signer l'avenant afférent ;

- des compléments et précisions concernant les modalités de gestion du Fonds de solidarité communale, telles que définies dans le rapport et notamment, pour les projets de création, de réhabilitation, de rénovation d'un équipement sportif porté par une association, la possibilité pour une Commune d'en faire bénéficier, à sa place, l'association. Le règlement des modalités de gestion du Fonds de solidarité communale, ainsi mis à jour, figure en annexe jointe à la présente délibération ;

- approuve les opérations commerciales du château du Haut-Koenigsbourg avec les Muséums pass Musées et la Bibliothèque Humaniste de Sélestat et autorise le président du Conseil Départemental à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision ;

- décide d'intégrer dans la grille tarifaire des droits d'entrée 2019 du Château du Haut-Koenigsbourg les tarifs ci-dessous :

. Accès sur présentation du Pass MAARSI (pour les enfants jusqu'à 12 ans) : gratuité.

. Tarif réduit accordé pour les adultes et les enfants sur présentation d'un billet à tarif plein de la Bibliothèque Humaniste.

- approuve le changement de tarif des produits encaissés dans le cadre du Concert de Luc Arbogast organisé par le château du Haut-Koenigsbourg en juillet 2019 comme suit :

. En cas de vente par le château du Haut-Koenigsbourg :

Tarif plein : 25 €

Tarif réduit : 10 €

. En cas de vente par un intermédiaire :

Tarif plein : 23 €

Tarif réduit : 8 €

. Le tarif réduit est accordée pour les personnes handicapées, personnes au RSA, demandeurs d'emploi, étudiants, apprentis, personnels du CD 67 (sur présentation de justificatifs), jeunes de 3 à 17 ans ;

- décide d'attribuer à l'Alsace Destination Tourisme une subvention de fonctionnement de 2 303 948 € pour l'année 2019 ;

- donne délégation à la Commission Permanente pour approuver le ou les avenants à la convention financière conclue avec l'EPELFI pour 2009-2018, qui clôtureront cette convention ;

- approuve la convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales jointe en annexe à la présente délibération et autorise le président du Conseil Départemental à la signer ;

- autorise le Payeur Départemental à procéder, au titre des dépenses liées à la rénovation de la maison de l'Alsace, aux écritures de régularisation par opérations d'ordre non budgétaires, dans le budget principal, conformément aux tableaux joints en annexe à la présente délibération ;

- décide de relever la prescription quadriennale sur le solde de 245 479,76 € restant à verser sur les subventions pour les collectivités dont le détail est joint en annexe à la présente délibération.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice Générale des Services



Delphine JOLY

Adopté à la majorité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20190624-lmc1125912-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 03/07/19